



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

DELIBERATION N° 62/2022/CACL

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 23 MARS 2022 A 09H00
AU SIÈGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

PORTANT APPROBATION DES SECTEURS PRIORITAIRES D'INTERVENTION DU PLAN INTERCOMMUNAL DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE (PILHI) EN COURS D'ELABORATION

Nombre de Conseillers en exercice : 49
Nombre de Conseillers Présents : 29
Nombre de Procurations : 08
Date de la convocation : jeudi 17 mars 2022

Nombre de suffrages exprimés : 37
Vote :

Pour : 37 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi vingt-trois mars à neuf heures, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL), se sont réunis en présentiel et en téléconférence pour la tenue d'une séance plénière au siège social de la CACL, sous la présidence de Monsieur Serge SMOCK.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Gilles ADELSON, 1^{er} Vice-Président - Serge BAFU - Julner BELIZAIRE - Dominique BERTONI - Ruth BIDIU-CEPRIKA - Daniel CASTOR - Kenny CHEN-TUNG - Xavier CLERVAUX (visio) - Liser CLIFFORD - Yahya DAOUDI - Corine DIMANCHE - Thierry ELIBOX, 8^{ème} Vice-Président - Serge FELIX (visio) - Teed GASPARD - Elaine JEAN - Farah KHAN GRISET, 7^{ème} Vice-Présidente - Phong LY, 5^{ème} Vice-Président (visio) - Yolande MILZINCK-CINCINAT - Sandrine JACQUES-GAÏL (visio) - Roland LOE-MIE, 1^{er} Membre du Bureau - Hélène PAUL - Claude PLENET, 3^{ème} Vice-Président - Stéphanie PREVOT BOULARD, 3^{ème} Membre du Bureau - Anne-Michèle ROBINSON, 6^{ème} Vice-Présidente - Corinne SIGER (visio) - Serge SMOCK, Président - Eliodore TORVIC - Sandra TROCHIMARA, 2^{ème} Vice-Présidente - Patricia VICTOR

ÉTAIENT ABSENTS REPRESENTES : Monique AZER → **Procuration** à Gilles ADELSON - Albanie CIPPE, 9^{ème} Vice-Présidente → **Procuration** à Anne-Michèle ROBINSON - Patrick LECANTE, 4^{ème} Vice-Président → **Procuration** à Serge SMOCK - Chester LEONCE → **Procuration** à Patricia VICTOR - Claire CHINON → **Procuration** à Elaine JEAN - Rolande SILEBER → **Procuration** à Daniel CASTOR - Hélène SERVIUS → **Procuration** à Liser CLIFFORD - Nestor GOVINDIN → **Procuration** à Farah KHAN GRISET

ÉTAIENT ABSENTS : Pascal BRIQUET - Louis-Mike CALUMEY - Jean-Victor CASTOR - Jean-Philippe CHAMBRIER - Seedna DELAR - Eugène EPAILLY - Christian FAUBERT - Mickaël MANCEE - Tineffa NAISSO - Marie-Laure PHINERA-HORTH - Axel RINO - Magali ROBO-CASSILDE, 2^{ème} Membre du Bureau

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Thierry ELIBOX

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Loi du 23 juin 2011 dite « Loi Letchimy » ;

Vu la Loi du 14 octobre 2015 d'actualisation du droit des outre-mer ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération modifié ;

Vu la délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

Vu le Code de la construction et de l'Habitation, et notamment ses articles L 302-1 à L 302-4 et R 302-1 à 302-13 ;

Vu la délibération N° 132/2017/CACL portant élaboration du Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI).

Vu la délibération N° 31/2020/CACL relative à l'adoption du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025 ;

Considérant que l'élaboration d'un PILHI s'opère en plusieurs phases ; Que la première phase relative à l'élaboration d'un diagnostic territorial partagé sur les secteurs d'habitat indigne a été réalisée ; Qu'il convient dès lors de sélectionner et prioriser les secteurs d'interventions ;

Entendu l'avis favorable de la Commission « Habitat et Aménagement de l'Espace » réunie en séance le mardi 08 mars 2022 ;

Entendu l'avis favorable de la Commission Finances/Fiscalité réunie en séance le vendredi 18 mars 2022 ;

Entendu l'avis favorable du Bureau du lundi 21 mars 2022 ;

Entendu le **Rapport N° 62/2022/CACL** relatif à l'approbation des secteurs prioritaires d'intervention du Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI) en cours d'élaboration.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après avoir délibéré à l'unanimité :

PREND ACTE du **Rapport N° 62/2022/CACL** du Président relatif à approbation des secteurs prioritaires d'intervention du Plan Intercommunal de Lutte contre l'Habitat Indigne (PILHI) en cours d'élaboration.

APPROUVE que les secteurs sélectionnés, par ordre de priorité sont les suivants :

CAYENNE	1	ILET MALOUIN
	2	MANGO BRUTUS
	3	ZENON
	4	CAPULO
	5	PLOERMEL

MACOURIA	1	KAMUYENEH
	2	YAPARA
	3	SABLANCE (HORS OIN ET HORS LCI)

MATOURY	1	PÉLICAN/COGNEAU RHUMERIE
	2	PALIKUR - PETITE CHAUMIÈRE
	3	COGNEAU MAYA
	4	FERME MARINA

MONTSINERY TONNEGRANDE	1	BOURG MONTSINÉRY
	2	BOURG TONNEGRANDE
	3	QUESNEL EST

REMIRE MONTJOLY	1	BAMBOU / PISTE TARZAN / BADUEL
	2	EXTENSION ET SQUAT ARC EN CIEL
	3	SOUS-SECTEUR RHI ARC EN CIEL
	4	POINTE MAHURY
	5	MOUS DE DÉGRAD

ROURA	1	CRIQUE HOWE
	2	FAVARD

APPROUVE que ces secteurs fassent l'objet d'interventions de trois types qui seront définies au sein d'un programme d'actions :

- Projet de restructuration et d'amélioration de l'habitat, de type OPAH¹, RHI², RHS³, PIG⁴ ou encore OGRAL⁵, par exemple ;
- Projet d'accompagnement social et de relogement : en lien avec la Maitrise d'œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) intercommunale ;
- Fiches action thématiques (ex : lutte contre les marchands de sommeil).

AUTORISE le Président à signer tous les documents administratifs et comptables, à intervenir dans la conduite de cette opération et à entreprendre toutes les démarches qui seront nécessaires au règlement de cette affaire.

Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cayenne sis 7 Rue Victor Schœlcher – 97300 Cayenne dans un délai de deux mois suivant sa publication ou son affichage.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le mercredi 23 mars 2022

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

Serge SMOCK

¹ Opération d'Amélioration de l'Habitat

² Résorption de l'Habitat insalubre

³ Résorption de l'Habitat Spontanée

⁴ Programme d'Intérêt Général

⁵ Opération Groupée d'Amélioration Légère